ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 42213

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les décorations décernées aux personnalités particulièrement méritantes du monde combattant, ayant accompli des actes d'héroïsme remarquables. En effet, à l'occasion des fêtes de célébration du 60e anniversaire du débarquement allié en Normandie, nos compatriotes ont appris que les rares survivants du commando Kieffer n'étaient toujours pas décorés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, alors même que leur renommée est internationale. Cet oubli malencontreux, des gouvernements précédents, devrait être pallié par un examen attentif de tous les auteurs méconnus des actes de bravoure des conflits passés, afin d'éviter que ne se perpétuent de tels oublis dommageables au précieux dossier de mémoire pour les générations à venir. Et ce d'autant plus que ces vétérans vieillissent ou disparaissent peu à peu. Il lui demande donc s'il compte faire effectuer ses recherches pour promouvoir ces « vétérans oubliés ».

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants partage pleinement l'objectif de l'honorable parlementaire d'honorer les anciens combattants ayant accompli des actes d'héroïsme remarquables. Les commémorations exceptionnelles organisées en Normandie dans le cadre du soixantième anniversaire du débarquement allié du 6 juin 1944 ont déjà permis de le faire avec une solennité particulière, notamment en ce qui concerne les valeureux combattants du commando Kieffer qui ont été particulièrement mis à l'honneur à cette occasion. C'est ainsi que le chef de l'État a présidé une cérémonie à Ouistreham, le 6 juin 2004, en présence notamment du Premier ministre, du ministre de la défense et du ministre délégué aux anciens combattants, en hommage aux anciens de ce commando qui prit part au débarquement soixante ans plus tôt. Lors de la cérémonie internationale qui s'est déroulée à Arromanches, le même jour, le Président de la République a remis la Légion d'honneur à quatorze anciens combattants, tous de nationalité différente, dont un Français vétéran du commando Kieffer. La veille, six autres anciens de ce commando avaient reçu cette même décoration, à Ouistreham, des mains de hautes personnalités de la marine. Quatre autres vétérans ne pouvant se déplacer seront distingués à leur domicile. Ainsi, tous les combattants survivants du commando Kieffer, qui ont débarqué le 6 juin 1944 en Normandie, ont reçu la Légion d'honneur.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42213
Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4577
Réponse publiée le : 10 août 2004, page 6243